

N/REF : 25/11/2024 14H52 C:000053 I:02651
V/REF : AC/C06458
V/Email reçu le Lundi 25/11/2024 a 14H52

SELON DEVIS N° 4110094

V/REF.IMM. GAL

IMMEUBLE : RES.DU GAILLON -GAL
39/41, RUE D'INKERMANN
.
35000 RENNES

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

Rennes, le

26 Mars 2025

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 41 INKERMANN - LOGEMENT VACANT SUR PASS CHANTIER
PORTE 24

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4110094 du 25/11/2024 d un montant de
1074,99€ TTC

Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 18/12

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.

COUPURE EAU.

MISE HORS TENSION RÉSEAU.

ADAPTATION RÉSEAU ECS + ÉVACUATION POUR RACCORDEMENT.

CRÉATION DÉRIVATION + POSE GOULOTTE POUR RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE.

FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT CHAUFFE EAU.

REMISE EN EAU.

CONTROLE ÉTANCHÉITÉ.

IMPOSSIBILITÉ DE VÉRIFICATION BON FONCTIONNEMENT CAR PAS D'ELECTRICITÉ
DANS LOGEMENT

REMISE EN TENSION.

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT.

NETTOYAGE CHANTIER.

INTERVENTION DU 17/01

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

FOURNITURE ET POSE D'UNE GOULOTTE DU TABLEAU POUR ALIMENTATION DU

BALLON D'EAU CHAUDE

PASSAGE DU CÂBLE

FOURNITURE ET POSE DU DIJONCTEUR

CRÉATION DE LA BOÎTE DE SORTIE DE CÂBLE

NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 29/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE L'INSTALLATION BALLON D'EAU CHAUDE
RACCORDEMENT SUR CIRCUIT DÉDIÉ
IMPOSSIBILITÉ DE VÉRIFIER LE BON FONCTIONNEMENT CAR PAS D'ÉLECTRICITÉ
DANS LE LOGEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 31/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POSE ET RACCORDEMENT DU GROUPE ET SÉCURITÉ
RACCORDEMENT A LA VIDANGE
DÉCOUPE DU PVC 40 MISE EN PLACE D'UN T POUR LE RACCORDEMENT DU SIPHON
INTERVENTION PRÉVUE POUR TERMINER LE 10/02 CAR IL FAUT DÉPOSER LA
BAIGNOIRE POUR LE RACCORDEMENT A L'EAU CHAUDE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 10/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RACCORDEMENT BALLON TAMPON DANS SALLE DE BAIN
REDÉCOUPE TABLIER DE BAIGNOIRE
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 05/03/25 a 09H02 Mme M LEFEUVRE
AT LGESTION Email envoyé le 31/01/25 a 13H20 Mme M LEFEUVRE
3101 : BONJOUR, AFIN DE TERMINER NOTRE INTERVENTION, NOUS AURIONS BESOIN
D'AVOIR LES COORDONÉES DES FUTURS LOCATAIRES. CORDIALEMENT,
MG LGESTION Email envoyé le 31/01/25 a 12H22 Mme M LEFEUVRE
LA FIN DE CHANTIER EST PLANIFIÉE EN DATE DU 10/02 DE 8H A 12H, AURIEZ
VOUS LES COORDONNÉES DES NOUVEAUX OCCUPANTS AFIN QU'ON LES PRÉVIENNE ?
NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR
AT LCOMPTER Email envoyé le 18/12/24 a 14H16 Mme M LEFEUVRE
TC TT Email envoyé le 25/11/24 a 14H43 Mme M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritres (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	977,27	977,27
	TOTAL H.T.		977,27
	T.V.A. a 10,00%		97,72
	TOTAL T.T.C.En EURO		1074,99

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.